



DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENFANCE

Réservé à l'administration

Matricule famille

Date de dépôt

Agent

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

A déposer au Pôle Familles Inclusion le 31 mars 2026 au plus tard

Enfant à scolariser

NOM :	Prénom :
Date de naissance : / /	Sexe : ☐ masculin ☐ féminin
Classe : ☐ maternelle ☐ élémentaire	Niveau scolaire :
Dispositifs spécialisés : ☐ ULIS ☐ UEEA ☐ UP2A	
Date de scolarisation souhaitée : / /	
L'état de santé de votre enfant nécessite-t-il des aménagements particuliers et/ou du matériel spécifique pour son accueil ? ☐ oui ☐ non	
Si oui, lesquels ?	
☐ PAI ☐ Notification MDPH ☐ Prise médicamenteuse	
☐ Autres :	

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Statut (parent, tuteur, etc...) :		
NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Téléphone :		
Mail :		
Profession :		
Hébergeur de l'enfant (si différent des responsables légaux)	NOM - Prénom - adresse	
Téléphone et mail de la personne à contacter (si différente des responsables légaux)	NOM - Prénom - téléphone - mail	

Documents à fournir

- **Livret de famille** : photocopie des pages parents et enfant
OU photocopie d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- **Pièce d'identité** d'un responsable légal (photocopie)
- **Justificatif de domicile** au choix : photocopie d'une facture de gaz, d'électricité, d'eau, de l'assurance habitation, d'une quittance de loyer de moins de 3 mois...
- Si vous êtes hébergé chez quelqu'un :
Copie d'un justificatif de domicile de la personne vous hébergeant
Copie de la carte d'identité de la personne hébergeant
Attestation sur l'honneur signée de la personne hébergeant et de la famille hébergée
- Pour une inscription en classe particulière ULIS, UEEA, UP2A :
L'admission d'un enfant dans ces classes est décidée par l'Education Nationale.
Pour finaliser l'inscription, joindre au dossier une copie de la décision d'affectation de l'Education Nationale
- En fonction de la **situation familiale** :
 1. Photocopie du dernier jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés.
 2. Annexe 8 du Règlement Intérieur complétée.

Engagement du responsable légal

Je, soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant à inscrire et titulaire de l'autorité parentale,

- ☐ déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts ;
- ☐ m'engage à signaler au Pôle Familles Inclusion de la Direction de l'Education et de l'Enfance de la Ville de Chambéry tous les changements dans ces renseignements qui interviendraient au cours de la scolarisation de mon enfant ;

Fait à : le :

Signature :

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé des données par la commune de Chambéry pour la gestion de l'inscription aux services périscolaires, la facturation de ces services et la communication aux familles d'informations en lien avec les accueils périscolaires. En cas d'informations erronées ou incomplètes, la Ville de Chambéry décline toute responsabilité dans la gestion de ce dossier. Ces données ne seront pas utilisées pour d'autres finalités et ne seront accessibles qu'aux seules personnes habilitées.

Vos données ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire aux traitements pour lesquels elles ont été collectées, ou pour une durée prévue par les archives de France, par la loi ou par autorisation de la CNIL. Conformément au règlement européen sur la protection des données (UE 2016/679), vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles. L'exercice de vos droits s'effectue par courrier à : Agglomération Grand Chambéry – Délégué à la protection des données, 106 allée des Blachères – 73000 Chambéry ou par mail à dpd@grandchambery.fr.